uvsq.fr





LICENCE INFORMATIQUE

DOMAINE(S):

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S) Informatique

DURÉE DES ÉTUDES 6 semestres

NIVEAU DE RECRUTEMENT Bac, Bac + 1, Bac + 2

CRÉDITS ECTS 180 ECTS

COMPOSANTE(S) UFR des sciences

SITE(S) D'ENSEIGNEMENT Versailles

FORMATION DIPLÔMANTE

FORMATION INITIALE

La licence Informatique a pour ambition de former des informaticiens de haut niveau connaissant les fondements et les techniques modernes de l'informatique, pour les faire soit déboucher sur la vie active, soit poursuivre des études en master, en leur donnant la capacité d'appréhender facilement les évolutions futures des techniques de l'information et de la communication.

Spécificités de la formation

La formation a pour but de donner des connaissances générales correspondant aux fondements de l'Informatique. Elle permet aux étudiants dès la première année de se faire une idée du domaine et de choisir soit de continuer en progressant pour mieux comprendre les différentes thématiques de l'Informatique, soit de se réorienter vers d'autres mentions. Une formation en anglais scientifique écrit et oral est prodiguée durant les 3 années de la licence. Tout au long de la formation, les étudiants réalisent des projets leur permettant de mettre en pratique ce qui est appris en cours. Un module projet est d'ailleurs prévu au semestre 6. Possibilité de suivre une double diplomation (Biologie/Informatique) à l'issue de laquelle les étudiants obtiennent les deux diplômes. **Cette possibilité n'est offerte qu'à des étudiants sélectionnés sur dossier.**

Compétences développées

La licence permet d'acquérir des connaissances générales de l'informatique et de ses utilisations : des notions d'algorithmique et structures de données, de langages C/Java, C++, des bases sur l'architecture des machines, sur les systèmes d'exploitation. Cette formation doit permettre aux étudiants d'abord de savoir quelles applications relèvent d'un traitement informatique, ensuite de savoir proposer un modèle, une méthode de résolution (un algorithme), puis décrire le programme correspondant et de l'implanter sur un ordinateur.

Conditions d'admission

Baccalauréat général ou titre jugé équivalent.

Les portails Mathématiques-Informatique (MI) et Biologie-Informatique (BI) sont les deux voies d'entrée privilégiées pour accéder à la licence mention Sciences de la Vie et de la Terre

Niveau de recrutement : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Inscription

» Les candidatures en **L1** se font via la plateformeParcoursup.

Pour les étudiants souhaitant intégrer une **L2** ou une **L3**, la candidature est à effectuer via l'application eCandidat.

Une fois votre candidature acceptée, les inscriptions s'effectuent selon les modalités indiquées par le jury d'admission.

Réorientation licence 1 : Les demandes de réorientation s'effectuent selon les modalités indiquées à cette page.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs nonsalariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission
- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle Téléchargez et complétez le dossier VAPP Positionnement préalable
- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements
- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études
- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

La Licence d'Informatique comporte 180 ECTS répartis en :

au moins 96 ECTS d'informatique,

au moins 36 ECTS d'autres disciplines scientifiques,

12 ECTS d'Anglais,

10 ECTS de projet personnel étudiant, connaissance de l'entreprise, stage optionnel

Au moins 4 ECTS de projet

La 1ère année de Licence est organisée par portail. Deux portails vous permettent de suivre la licence d'informatique :

- Portail Mathématiques-Informatique (MI)

Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant plusieurs les mentions de Licence. Le portail Mathématiques-Informatique (MI) ouvre sur les 3 mentions de Licence : Informatique, Mathématiques ou Physique.

- Portail Biologie-Informatique (BI)

Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence. Le portail Biologie-Informatique (BI) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

- Informatique, Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre.

Le choix définitif de la mention se fait en 2ème année de Licence à la fin du semestre 3. Les semestres 4, 5 et 6 sont ceux de la spécialisation et du choix du parcours.

L'ensemble des descriptifs des Licences du domaine Sciences, Technologies, Santé se trouve à l'adresse suivante :

http://www.uvsq.fr/les-licences-234428.kjsp?RH=FORM_04&RF=FORM_04#ST

Anglais

L'enseignement de l'anglais est obligatoire pour tous. Les étudiants doivent suivre 3 UE d'anglais de 4 ECTS chacune (une par année de licence) en fonction de leur emploi du temps (du S2 au S6) : Compréhension orale et écrite, production écrite et production orale.

Licence 1ère année

Portail Biologie-Informatique http://www.uvsq.fr/3-portails-pour-les-licences-du-domaine-science-technologie-sante-346316.kjsp?RH=FORM 04#BI

Portail Mathématiques-Physique-Chimie-Informatique http://www.uvsq.fr/3-portails-pour-les-licences-dudomaine-science-technologie-sante-346316.kjsp?RH=FORM_04#MPCI

Licence 2ème année

Semestre 3

Unités d'enseignement obligatoires

LSIN301 - Langage C - 54h - 6ECTS

LSIN302 - Architecture des ordinateurs - 54h - 6 ECTS

LSIN303 - Structures de données et Algorithmes - 54h - 6 ECTS

LSIN310 - Mathématique pour l'informatique - 54h - 6 ECTS

LSANG3 - Anglais - 33h - 4 ECTS

Unités d'enseignement optionnelles :

CG - Culture Générale - 30h - 4ECTS

LV2 - 2ème Langue étrangère - 33h - 4ECTS

Semestre 4

Unités d'enseignement obligatoires

LSIN403 - Algorithmique 1 - 54h - 6ECTS

LSIN404 - Conception et Programmation orientée objets - 54h - 6ECTS

LSIN405 - Systèmes d'exploitation - 54h - 6ECTS

LSIN406 - Théorie des langages - 54h - 6ECTS

Unités d'enseignement optionnelles

LSMA430 - Probabilités et Statistique élémentaire - 54h - 6ECTS

LSBI423 - Analyse génomique fondamentale - 54h - 6ECTS

CG: Culture Générale -30h - 4ECTS

LV2: 2ème Langue étrangère - 33h -4ECTS

Licence 3ème année

Semestre 5

Unités d'enseignement obligatoires

LSIN503 - Algorithmique 2 - 54h - 6ECTS

LSIN505 - Langages Avancés - 54h - 6ECTS

LSIN507 - Bases de données - 54h - 6 ECTS

LSIN508 - Techniques et outils de développement - 54h - 6 ECTS

LSIN509 - Compilation - 54h - 6 ECTS

Semestre 6

Unités d'enseignement obligatoires

LSIN603 - Cryptographie - 54h - 6ECTS

LSIN606 - Réseaux - 54h - 6 ECTS

LSIN607 - Architecture et calcul haute performance - 54h - 6 ECTS

LSIN608 - Projet - 54h - 8 ECTS

LSANG6 - Anglais - 33h - 4ECTS

Contrôle de connaissances

Les modalités générales de contrôle des connaissances de Licence et Master sont votées par le CFVU de l' UVSQ.

Le tableau récapitulatif des modalités de contrôle est voté tous les ans en composante puis en CFVU.

Pour toutes les mentions du domaine Sciences et Technologies, la 1ère année de Licence est évaluée exclusivement en Contrôle Continu. Dans les disciplines expérimentales, les travaux pratiques sont obligatoires et la note obtenue intervient dans la moyenne de l'UE.

Les modalités de contrôle des connaissances prévoient les règles de compensation semestrielle, annuelle (2 semestres d'une même session et d'une même année pédagogique) et sur le diplôme (au moins 5 semestres validés).

Perspectives professionnelles

La Licence est un premier stade dans la formation d'un informaticien. Une sortie après la licence n'est pas conseillée. Une licence professionnelle est plus appropriée pour une sortie à bac+3. Cependant, il est possible de le faire.

Les débouchés sont alors : analyste programmeur, développeur d'applications, de logiciels, créateur et gestionnaire de site web, gestionnaire d'un système informatique...Après une licence, l'étudiant est encouragé à poursuivre ses études en master pour accéder à une meilleure insertion professionnelle comme : concepteur de matériels informatiques, responsable système ou logiciel, architecte système, analyste et concepteur d'applications dans un grand groupe ou une SSI, architecte de réseau, gestionnaire d'applications administratives.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Après la licence, il est possible de poursuivre des études dans des masters « recherche » ou « professionnel », au sein de l'UVSQ, de l' Université Paris-Saclay ou dans toute autre Université.

Master Informatique Haute Performance,

Master mention Informatique

Ecole d'Ingénieurs ISTY : Institut des Sciences et Techniques des Yvelines

Admission directe en deuxième année sur dossier

Adresses et coordonnées

UFR des Sciences 45 Avenue des Etats unis 78035 Versailles cedex Standard : 01 39 25 41 12

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél.: 01 39 25 56 10

orientationvers.defip@uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention

Béatrice Finance

beatrice.finance@uvsq.fr

Secrétariat du département

Fabienne Chevalier Tél.: 01 39 25 30 46

fabienne.chevalier@uvsq.fr

Bureau 221b Bât. Descartes

Scolarité :

Pour les demandes d'informations relatives aux inscriptions, veuillez contacter les gestionnaires de scolarité correspondantes :

L1:

Estelle Merel

Tél: 01 39 25 46 94 estelle.merel@uvsq.fr Mélanie Marques

Tél: 01 39 25 30 21

melanie.marques@uvsq.fr Bât. Fermat bureau 1203

L2, L3:

Caterina Piredda

Tél: 01 39 25 30 27 caterina.piredda@uvsq.fr

Bât. Fermat bureau 1205

Responsable bureau des licences

Valérie Morisse

Tél: 01 39 25 42 90 valerie.morisse@uvsq.fr Bât Fermat bureau 1206

Reprise d'études - Formation Continue

Déborah Cousseau Tél.: 01 39 25 46 09

deborah.cousseau@uvsq.fr